

PRESTATION ET HONORAIRES AU 01/01/2025

TRANSACTIONS

HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR	TTC
De 1 € à 75 000 €	5% minimum 6 000 €
De 75 001 € à 250 000 €	5%
De 250 001 € à 380 000 €	5%
De 380 001 € à 800 000 €	5%
Au-delà de 800 001 €	5%

ESTIMATION DE VOTRE BIEN : Remise du dossier d'évaluation complet : 200 € TTC, offerts si vous nous confiez la vente du bien.

VIAGER

HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR	7% TTC
---	--------

PROGRAMME 'Ages&Vie' LMNP (chambre)

HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR	
Quelque soit le montant	8% HT

PROGRAMME 'Ages&Vie' autres (appartement)

HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR	
Quelque soit le montant	7,5% TTC

LOCATIONS

HONORAIRES TTC A LA CHARGE DU	PROPRIETAIRE	LOCATAIRE
Rédaction et diffusion de l'annonce.....	180 €	
Visite et constitution du dossier.....	3 € / m2	3 € / m2
Etat des lieux.....	3 € / m2	3 € / m2
Rédaction du bail.....	5 € / m2	5 € / m2

MEDIATION DE LA CONSOMMATION

Pour tout litige afférent à l'exécution du présent mandat, le mandant, s'il est un « consommateur » au sens de l'article liminaire du code de la consommation, est informé qu'il peut saisir le médiateur de la consommation, soit par voie électronique à : contact@anm-mediation.com soit par courrier postal à l'attention de **ANM CONSO** 62, rue Tiquetonne 75002 PARIS